
LE PRÉSIDENT

Paris, le 14 juin 2022

Objet : Etat de droit – Appel de Vienne
Nos réfs. : CNB/CAEI/202206

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,

Je tiens à vous remercier très chaleureusement, en mon nom personnel, et au nom de l'ensemble des 71 000 avocats français, de l'accueil chaleureux que vous avez réservé à l'Appel des avocats européens, dit désormais l'Appel de Vienne.

J'ai été particulièrement heureux de m'entretenir personnellement avec beaucoup d'entre vous sur des enjeux aussi fondamentaux lors de cet événement.

Je souhaite également remercier l'ensemble des barreaux qui ont soutenu ce projet avec détermination malgré leur absence lors de la cérémonie de présentation.

Le succès de ce projet en fait un acte fondateur pour la profession d'avocats alors que l'Appel des avocats européens pour l'Etat de droit a recueilli à ce jour la signature de 35 organisations nationales et internationales représentant plus d'un million d'avocats.

L'Appel des avocats européens pour l'Etat de droit fait rayonner notre profession. Il n'aurait pas revêtu la même dimension sans vos contributions précieuses et votre enthousiasme.

Il nous incombe désormais de faire vivre cet Appel en le diffusant le plus largement possible auprès des institutions nationales et internationales concernées et nous ne manquerons pas de vous tenir informés régulièrement des suites données en concertation avec le barreau Tchèque pour faire exister nos exigences et revendications.

A cet égard, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la version finalisée de l'Appel des avocats européens en français et en anglais, la liste des signataires ainsi que quelques photos de l'évènement.

Vous remerciant une nouvelle fois, je vous prie de croire, chers amis, à l'expression de ma parfaite considération.



Jérôme GAVAUDAN